

Les Compagnons de Voyage

– Compagnons de voyage

Contexte

Les Compagnons du Voyage est une initiative sociale basée à Paris qui aide les personnes confrontées à des difficultés dans l'utilisation des transports publics à voyager de manière plus autonome et en toute confiance. Créé avec le soutien des principaux opérateurs de transport français, la SNCF et la RATP, ce programme à but non lucratif a été conçu pour répondre aux besoins de groupes tels que les enfants, les personnes âgées, les personnes handicapées et toute personne nécessitant une assistance personnelle pour ses déplacements.

Ce service propose principalement un accompagnement et une formation en situation réelle afin d'aider les utilisateurs à se familiariser avec le réseau de transports publics. Il peut s'agir de les guider dans les stations bondées, de les aider à valider leurs titres de transport et à s'orienter, ou encore de les aider à prendre confiance en eux lors des correspondances et des changements de quai. Ce service est souvent proposé en partenariat avec des écoles, des centres de rééducation et des services sociaux.

Ce qui distingue ce programme, c'est son objectif, qui n'est pas seulement d'aider les personnes en transit, mais aussi de les aider à devenir progressivement plus indépendantes. Par exemple, les utilisateurs peuvent commencer par bénéficier d'un accompagnement quotidien, puis réduire progressivement leur dépendance au programme à mesure qu'ils se familiarisent avec celui-ci et gagnent en confiance.

Cette initiative est active dans toute la région parisienne, où des dizaines de collaborateurs formés organisent chaque mois des milliers de visites guidées d'. Son impact social ne réside pas seulement dans l'amélioration de la mobilité individuelle, mais aussi dans le renforcement de l'inclusion sociale en rendant les déplacements quotidiens plus accessibles.

Activités clés

- Accompagnement individuel des passagers ayant besoin d'une aide à la mobilité (par exemple, les personnes handicapées, les enfants, les personnes âgées).
- Apprentissage pratique pour les utilisateurs : navigation sur les itinéraires, gestion des correspondances et compréhension des systèmes de transport.
- Coordination avec les écoles et les institutions sociales pour élaborer des plans de mobilité personnalisés.
- Suivi continu pour évaluer les progrès vers l'autonomie dans les déplacements.
- Disponibilité pour les trajets quotidiens réguliers et les besoins ponctuels.



Impact

- Depuis 1993, plus de 100 accompagnateurs ont été formés pour offrir plus d'un million de trajets accompagnés. En moyenne, 150 trajets accompagnés sont effectués chaque jour à Paris.
- Les écoles et les établissements de soins font état d'une amélioration de la confiance et des compétences en matière de déplacement des participants.
- Le programme est reconnu par les autorités de la région parisienne pour sa contribution à la mobilité inclusive.



Cofinancé par
l'Union européenne

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et avis exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne sauraient en être tenues pour responsables.
Numéro de projet: 2024-1-CY01-KA220-YOU-000254366

Les Compagnons de Voyage – Compagnons de voyage



Défis et solutions

Les coûts peuvent être prohibitifs pour les personnes handicapées et les jeunes. Cependant, 50 % des coûts des trajets sont déductibles des impôts, indépendamment du statut officiel de handicap ou de jeunesse.

Conseils pour des projets similaires

- L'engagement de la société civile et du public peut améliorer les résultats du projet.

Ressources

- [Site web des Compagnons de Voyage](#)
- [Page Facebook des Compagnons de Voyage](#)
- [Publication de l'UE : Transport et tourisme pour les personnes handicapées et les personnes à mobilité réduite](#)

Partenaires



Cofinancé par
l'Union européenne

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et avis exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne sauraient en être tenues pour responsables.
Numéro de projet: 2024-1-CY01-KA220-YOU-000254366